



## PRÉSENCE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LES PRINCIPAUX COURS D'EAU

### En Midi-Pyrénées



Certaines plantes introduites par l'Homme, volontairement ou non, sont capables de fragiliser les équilibres écologiques et de modifier les paysages, avec parfois des impacts économiques et sanitaires. Les milieux aquatiques sont particulièrement impactés, les cours d'eau servant d'axe de propagation pour certaines. Ainsi la présence de plantes exotiques envahissantes ou émergentes liées aux cours d'eau est un indicateur révélateur de la progression de ces espèces sur un territoire, de la qualité écologique de ces milieux ou de la fragilité des berges à long terme.

### Méthode

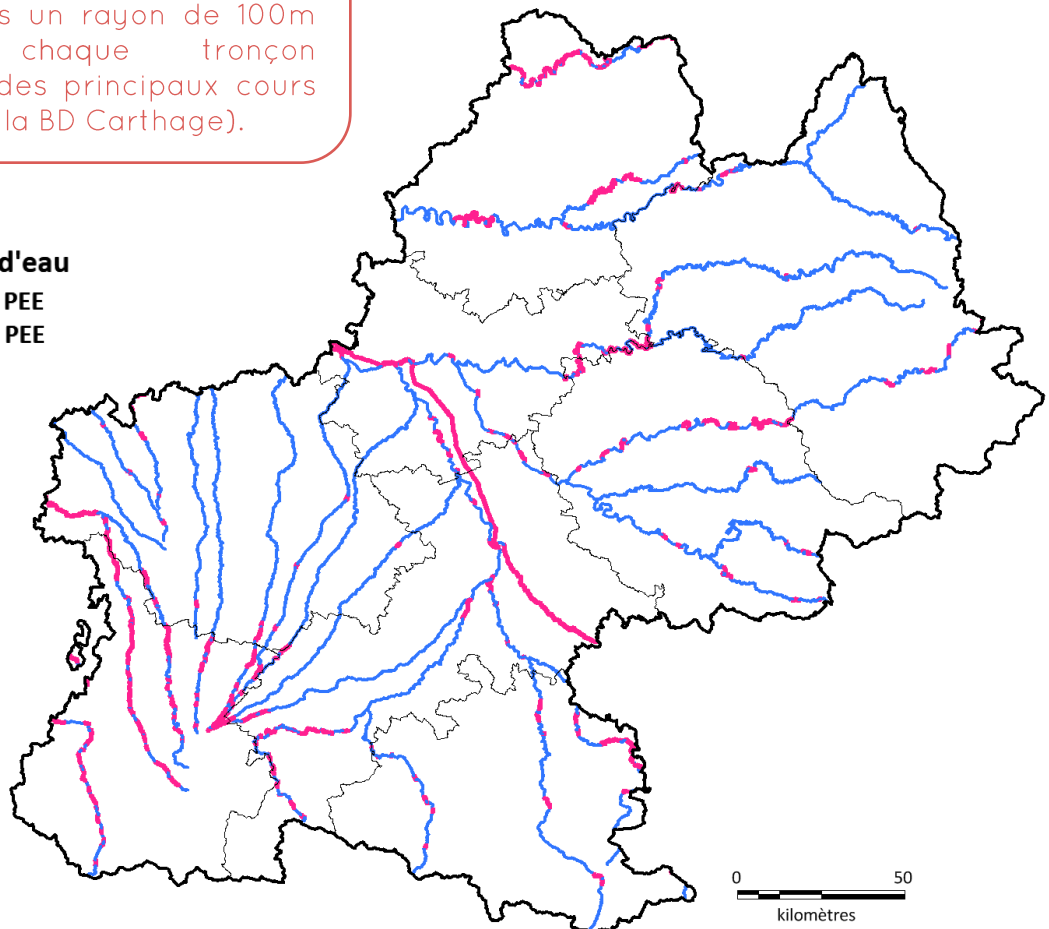
La carte représente la présence de plantes exotiques envahissantes de milieux aquatiques (données au 04/08/2014) dans un rayon de 100m autour de chaque tronçon hydrographique des principaux cours d'eau (classe 1 de la BD Carthage).

Présence de plantes exotiques envahissantes (PEE) le long des principaux cours d'eau en Midi-Pyrénées

#### Tronçons de cours d'eau

- sans données PEE
- avec données PEE

**822 km**  
de cours d'eau  
concernés par  
la présence  
de PEE



Photos : Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) en bord de cours d'eau (32) © Mathilde Fontaine - CBNPMP



## Résultats

En l'état des connaissances, seuls 12% des tronçons hydrographiques des principaux cours d'eau sont concernés par la présence d'au moins une plante exotique envahissante.

Il faut noter que la connaissance sur la présence de plantes exotiques envahissantes le long des cours d'eau du territoire est très variable d'un département à l'autre. Ainsi, si on dispose de données de plantes envahissantes sur la quasi-totalité des cours d'eau traversant le département des Hautes-Pyrénées, à l'aval dans le département du Gers, les mêmes cours d'eau sont dépourvus de données alors même que le transport des graines, fruits ou fragments au fil de l'eau facilite la conquête de territoire à l'aval. Il existe donc un déficit de connaissance sur l'état de nombreux cours d'eau du territoire.

Le Robinier faux-acacia (6% des données disponibles) et la Balsamine de l'Himalaya (4,5% des données disponibles) ressortent parmi les plantes exotiques envahissantes caractéristiques des berges envahies, les plus souvent citées.

## Pour aller plus loin...

A l'avenir, cet indicateur permettra de caractériser l'amélioration de l'état des connaissances sur les plantes exotiques envahissantes. A terme, il décrira également la pression exercée par la présence de plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées.

L'analyse souligne le besoin d'échanger des informations sur l'état des cours d'eau avec l'ensemble des gestionnaires concernés, mais aussi avec les acteurs des territoires limitrophes (en amont ou en aval).

Cet indicateur pourrait servir d'outil d'alerte pour les gestionnaires, en ciblant en particulier des espèces émergentes.

## Sources

CBNPMP  
2014

L'OB MP est porté par



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Midi-Pyrénées



Avec le soutien de



Observatoire de la biodiversité de  
Midi-Pyrénées  
[contact@ob-mp.fr](mailto:contact@ob-mp.fr)  
<http://ob-mp.fr>

Projet partenarial hébergé par :  
Conservatoire botanique national  
des Pyrénées et de Midi-Pyrénées  
Vallon de Salut – BP70 315  
65203 Bagnères de Bigorre Cedex